

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Seine Maritime

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
« PLATEAU DE CAUX - DOUDEVILLE - YERVILLE »

BP 35 - 2 place du Général De Gaulle - 76560 DOUDEVILLE

Séance du 13 octobre 2020

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Volants
56	50	50+4

Date de convocation
06 octobre 2020

Date d'affichage

Numéro de Délibération
056-2020

L'an deux mille vingt, le treize octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Laurent-en-Caux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LEBouc - Didier LUCAS (suppléant) - Jean Nicolas ROUSSEAU - Nicolas GRAS - Xavier CAVELAN - François-Marie LÉGER - Rémi LÉCONTE - Philippe COTE - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Dany BIARD - Denise LEVILAIN (suppléante) - Philippe LACAISSÉ - François BOUTEILLER - Daniel DURECU - Pascal LOSSON - Sophie ANDRE - Christophe ORANGE (pouvoir de Claire ANDRE) - Sylvie FICET - Gisèle CUADRADO - Claude BOUTEILLER - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Francis BELLENGER - Alain PETIT (pouvoir de Séverine GEST) - Francisca POUYER - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN - Jean-Pierre LANGLOIS - Patrice MATHON (pouvoir d'Emmanuel CAUCHY) - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Eric HALBOURG - Yves PETIT - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFOURIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUEVILLE - Thierry LOUVEL - Chantal ETANCELIN - Aurélie SAUNIER - Jean-Pierre CHAUVET - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTE.

Excusés : Séverine GEST (pouvoir à Alain PETIT) - Claire ANDRE (pouvoir à Christophe ORANGE) - Didier DELAMARE - Emmanuel CAUCHY (pouvoir à Patrice MATHON) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) -

Absents : Jacques LEMERCIER -

M. Julien LESEIGNEUR est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : CONSTITUTION DES COMMISSIONS

Monsieur le Président invite les candidats souhaitant siéger aux commissions à se faire connaître.

Vu la délibération n°039-2020 du 23 juillet 2020 ;

Monsieur le Président propose de compléter les inscriptions aux commissions et invite les candidats souhaitant siéger à se faire connaître.

COMMISSION Développement économique ; Travaux		
Nom	Prénom	Commune
PETIT	Alain	FLAMANVILLE
LANGNEL	Philippe	HARCANVILLE
DUMOULIN	David	HUGLEVILLE EN CAUX
HOUEVILLE	Olivier	VIBOUF
FERCOQ	Philippe	YERVILLE
LOSSON	Pascal	DOUDEVILLE

COMMISSION		
Petite Enfance		
Nom	Prénom	Commune
LALOI	Agnès	SAINT-LAURENT EN CAUX
GRAS	Nicolas	AUZOUVILLE L'ESNEVAL
CAVELAN	Xavier	BENESVILLE
ANDRE	Sophie	DOUDEVILLE
ANDRE	Claire	DOUDEVILLE
SAUNIER	Aurélia	YERVILLE
MASURE	Marie-Cécile	LE TORP MESNIL
DEMOTTAIS	Corinne	AUZOUVILLE L'ESNEVAL

COMMISSION		
Tourisme ; Circulations douces ; Communication ;		
Nom	Prénom	Commune
GEST	Séverine	BOURDAINVILLE
LEVILAIN	Denise	CIDEVILLE
ORANGE	Christophe	DOUDEVILLE
COLLEY	Clotilde	ETALLEVILLE
LESEIGNEUR	Julien	LINDEBEUF
HALBOURG	Eric	MOTTEVILLE
HOUEVILLE	Olivier	VIBEU
FERCOQ	Philippe	YERVILLE
BELLENGER	Francis	YERVILLE
POUYER	Francisca	FULTOT
ROUSSEL	Mathilde	GONZEVILLE

COMMISSION		
France Services ; Habitat ; Plan Climat Air Energie Territorial ; Randonnée		
Nom	Prénom	Commune
BONAMY	Rémy	SAUSSAY
LESEIGNEUR	Julien	LINDEBEUF
SAUNIER	Aurélia	YERVILLE
LEGER	François-Marie	BERVILLE EN CAUX
VANDENBULCKE	Xavier	BUTOT
FICET	Sylvie	DOUDEVILLE

COMMISSION		
Commission Aménagement du territoire ;		
Urbanisme ; Droit du Sol		
Nom	Prénom	Commune
LOUVEL	Thierry	YERVILLE
LACAISSÉ	Philippe	CRIQUETOT SUR OUVILLE
CUADRADO	Gisèle	DOUDEVILLE
PETIT	Yves	MOTTEVILLE
LEMERCIER	Jacques	OUVILLE L'ABBAYE
CHAUVET	Jean-Pierre	YERVILLE
BELLENGER	Francis	YERVILLE

COMMISSION		
Redynamisation du commerce ; Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations ;		
Entretien des équipements communautaires		
Nom	Prénom	Commune
DURECU	Daniel	DOUDEVILLE
LECONTE	Rémi	BOUDEVILLE
ESCAP	Pierre	CIDEVILLE
FILLOCQUE	Michel	ETOUTTEVILLE
HALBOURG	Eric	MOTTEVILLE
LANGLOIS	Jean-Pierre	HARCANVILLE
POUYER	Francisca	FULTOT
CUADRADO	Gisèle	DOUDEVILLE

COMMISSION		
Ordures ménagères		
Gestion des équipes et des équipements		
Nom	Prénom	Commune
BEUZELIN	Daniel	GREMONVILLE
CERVEAU	Josiane	CANVILLE LES DEUX EGLISES
LACAISSÉ	Philippe	CRIQUETOT SUR OUVILLE
ORANGE	Christophe	DOUDEVILLE
PETIT	Alain	FLAMANVILLE
CORDIER	Philippe	LE TORP MESNIL
BELLIÈRE	Didier	BENESVILLE
LANGLOIS	Jean-Pierre	HARCANVILLE
POUYER	Francisca	FULTOT
ROUSSEL	Mathilde	GONZEVILLE
COTE	Philippe	BRETTEVILLE-SAINT-LAURENT

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

076-200069847-20201013-DE-56-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2020

Affichage : 27/07/2020



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 14 octobre 2020

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Jean Nicolas ROUSSEAU

Séance du 13 octobre 2020

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	50	50+4

Date de convocation
06 octobre 2020

Date d'affichage

Numéro de Délibération
57-2020

L'an deux mille vingt, le treize octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Laurent-en-Caux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LEBOUÇ - Didier LUCAS (suppléant) - Jean Nicolas ROUSSEAU - Nicolas GRAS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Philippe COTE - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Dany BIARD - Denise LEVILAIN (suppléante) - Philippe LACAISSE - François BOUTEILLER - Daniel DURECU - Pascal LOSSON - Sophie ANDRE - Christophe ORANGE (pouvoir de Claire ANDRE) - Sylvie FICET - Gisèle CUADRADO - Claude BOUTEILLER - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Francis BELLENGER - Alain PETIT (pouvoir de Séverine GEST) - Francisca POUYER - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN - Jean-Pierre LANGLOIS - Patrice MATHON (pouvoir d'Emmanuel CAUCHY) - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Eric HALBOURG - Yves PETIT - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFOURIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUEVILLE - Thierry LOUVEL - Chantal ETANCELIN - Aurélia SAUNIER - Jean-Pierre CHAUVET - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATE.

Excusés : Séverine GEST (pouvoir à Alain PETIT) - Claire ANDRE (pouvoir à Christophe ORANGE) - Didier DELAMARE - Emmanuel CAUCHY (pouvoir à Patrice MATHON) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) -

Absents : Jacques LEMERCIER -

M. Julien LESEIGNEUR est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : MODALITES D'ATTRIBUTION DE LA PRIME EXCEPTIONNELLE AUX AGENTS PARTICULIEREMENT MOBILISES DANS LE CADRE DE L'ETAT D'URGENCE SANITAIRE DECLARE POUR FAIRE FACE A L'EPIDEMIE DE COVID-19

Annule et remplace la délibération n°055-2020 en date du 23 juillet 2020.

Vu le code de l'action sociale et de la famille, notamment l'article L. 312-1,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu la loi n°2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificative pour 2020, notamment l'article 11,

Vu le décret n°2020-570 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle à certains agents civils et militaires de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Monsieur le Président expose au conseil communautaire que l'article 11 de la loi de finances rectificative pour 2020 prévoyait la possibilité d'attribuer une prime exceptionnelle aux agents publics particulièrement mobilisés afin de faire face à l'épidémie de covid-19 et assurer la continuité du service public.

Cette prime exceptionnelle est rendue possible par la publication du décret n°2020-570 du 14 mai 2020.

La prime exceptionnelle peut être versée aux fonctionnaires et aux agents contractuels de droit public des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ainsi qu'aux personnels contractuels de droit privé des établissements publics pour lesquels l'exercice des fonctions a, en raison des sujétions exceptionnelles auxquelles ils ont été soumis pour assurer la continuité du fonctionnement des services, conduit à un surcroît significatif de travail, en présentiel ou en télétravail ou assimilé.

A contrario, les agents ayant exercé leurs fonctions à distance ou dans le cadre du télétravail ne peuvent prétendre à l'octroi d'une telle prime si cette modalité particulière d'exercice des fonctions, rendue nécessaire par les circonstances, n'a pas donné lieu à une augmentation significative du travail fourni.

Le montant de la prime est modulable comme suit, en fonction notamment de la durée de la mobilisation des agents :

- taux 1 : 330 € (mobilisation modérée)
- taux 2 : 660 € (mobilisation forte)
- taux 3 : 1 000 € (mobilisation intensive)

La prime exceptionnelle est exonérée de cotisations et contributions sociales, ainsi que d'impôt sur le revenu.

Elle fait l'objet d'un versement unique et n'est pas reconductible.

Des arrêtés individuels permettront ensuite l'attribution de la prime exceptionnelle aux agents concernés, conformément aux modalités d'attribution définies par la présente délibération.

Après délibération, le conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- **D'adopter les modalités d'attribution de la prime exceptionnelle définies ci-dessus aux agents particulièrement mobilisés pour faire face à l'épidémie de covid-19 au cours de l'état d'urgence sanitaire.**

Des crédits suffisants sont prévus au budget à cet effet.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20201013-DE-57-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2020

Affichage : 27/10/2020



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 14 octobre 2020

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Jean Nicolas ROUSSEAU

Séance du 13 octobre 2020

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Volants
56	50	50+4

Date de convocation
06 octobre 2020

Date d'affichage

Numéro de Délibération
058-2020

L'an deux mille vingt, le treize octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Laurent-en-Caux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LEBouc - Didier LUCAS (suppléant) - Jean Nicolas ROUSSEAU - Nicolas GRAS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTI - Philippe COTE - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Dany BIARD - Denise LEVILAIN (suppléante) - Philippe LACAISSE - François BOUTEILLER - Daniel DURECU - Pascal LOSSON - Sophie ANDRE - Christophe ORANGE (pouvoir de Claire ANDRE) - Sylvie PICET - Gisèle CUADRADO - Claude BOUTEILLER - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Francis BELLENGER - Alain PETIT (pouvoir de Séverine GEST) - Francisca POUYER - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN - Jean-Pierre LANGLOIS - Patrice MATHON (pouvoir d'Emmanuel CAUCHY) - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Eric HALBOURG - Yves PETIT - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFOURIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUEVILLE - Thierry LOUVEL - Chantal ETANCELIN - Aurélia SAUNIER - Jean-Pierre CHAUVET - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATE.

Excusés : Séverine GEST (pouvoir à Alain PETIT) - Claire ANDRE (pouvoir à Christophe ORANGE) - Didier DELAMARE - Emmanuel CAUCHY (pouvoir à Patrice MATHON) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) -

Absents : Jacques LEMERCIER -

M. Julien LESEIGNEUR est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : VENTE DE TERRAIN SUR LA ZA DU CHAMP DE COURSES

Considérant la demande de Monsieur Philippe SAVAY, gérant de la société VP-BOX, d'acquérir un terrain d'environ 2 247 m² sur la zone d'activités du Champ de Courses à Doudeville.

Après délibération, le Conseil Communautaire décide, par 53 voix pour et 1 voix contre :

- De céder un terrain d'une surface d'environ 2 247 m² situé sur la zone d'activités du Champ de Courses à Doudeville pour un montant de 10 € HT/m² ;
- D'autoriser le Président à mandater le géomètre et l'étude notariale pour mener cette vente ;
- D'autoriser le Président à signer l'ensemble des pièces contractuelles nécessaires à l'accomplissement du dossier ainsi que l'acte authentique de vente.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20201013-DE-58-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2020

Affichage : 27/07/2020



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 14 octobre 2020

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Jean Nicolas ROUSSEAU

Séance du 13 octobre 2020

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	50	50+4

Date de convocation
06 octobre 2020

Date d'affichage

Numéro de Délibération
059-2020

L'an deux mille vingt, le treize octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Laurent-en-Caux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LEBOUIC - Didier LUCAS (suppléant) - Jean Nicolas ROUSSEAU - Nicolas GRAS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Philippe COTE - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Dany BIARD - Denise LEVILAIN (suppléante) - Philippe LACAISSE - François BOUTEILLER - Daniel DURECU - Pascal LOSSON - Sophie ANDRE - Christophe ORANGE (pouvoir de Claire ANDRE) - Sylvie FICET - Gisèle CUADRADO - Claude BOUTEILLER - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Francis BELLENGER - Alain PETIT (pouvoir de Séverine GEST) - Francisca POUYER - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN - Jean-Pierre LANGLOIS - Patrice MATHON (pouvoir d'Emmanuel CAUCHY) - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Eric HALBOURG - Yves PETIT - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFOURIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUDEVILLE - Thierry LOUVEL - Chantal ETANCELIN - Aurélia SAUNIER - Jean-Pierre CHAUVET - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTE.

Excusés : Séverine GEST (pouvoir à Alain PETIT) - Claire ANDRE (pouvoir à Christophe ORANGE) - Didier DELAMARE - Emmanuel CAUCHY (pouvoir à Patrice MATHON) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) -

Absents : Jacques LEMERCIER -

M. Julien LESEIGNEUR est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : REVISION DU LOYER DE L'ATELIER OCCUPE PAR LA POSTE - HOTEL D'ENTREPRISES DE LA ZA DU BOIS DE L'ARC-NORD

Monsieur la Président expose aux Conseillers Communautaires que LA POSTE occupe l'atelier n°1 au sein de l'hôtel d'entreprises situé sur la ZA du Bois de l'Arc Nord à Yerville depuis le 1^{er} novembre 2019. Le locataire nous a demandé l'autorisation d'installer 4 aérothermes électriques fonctionnant 2 heures par jour, 6 jours sur 7 et 6 mois dans l'année. L'électricité étant intégrée au loyer et afin de répercuter cette charge supplémentaire, il est proposé de fixer le loyer mensuel à 1 450 € HT (loyer actuel : 1 300 € HT).

Après délibération, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- De fixer le tarif de location de l'hôtel d'entreprises situé sur la ZA du Bois de l'Arc Nord à Yerville pour l'atelier n°1 occupé par LA POSTE à 1 450 €HT / mois ;
- De modifier le tarif de location de l'hôtel d'entreprises situé sur la ZA du Bois de l'Arc Nord à Yerville pour l'atelier n°1 occupé par LA POSTE à compter du 1^{er} novembre 2020 ;
- D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20201013-DE-59-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2020

Affichage : 27/10/2020

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 14 octobre 2020

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Jean Nicolas ROUSSEAU



Séance du 13 octobre 2020

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
56	50	50+4

Date de convocation
06 octobre 2020

Date d'affichage

Numéro de Délibération
060-2020

L'an deux mille vingt, le treize octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Laurent-en-Caux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LEBouc - Didier LUCAS (suppléant) - Jean Nicolas ROUSSEAU - Nicolas GRAS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Philippe COTE - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Dany BIARD - Denise LEVILAIN (suppléante) - Philippe LACAISSE - François BOUTEILLER - Daniel DURECU - Pascal LOSSON - Sophie ANDRE - Christophe ORANGE (pouvoir de Claire ANDRE) - Sylvie FICET - Gisèle CUADRADO - Claude BOUTEILLER - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Francis BELLENGER - Alain PETIT (pouvoir de Séverine GEST) - Francisca POUYER - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN - Jean-Pierre LANGLOIS - Patrice MATHON (pouvoir d'Emmanuel CAUCHY) - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Eric HALBOURG - Yves PETIT - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFOURIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUEVILLE - Thierry LOUVEL - Chantal ETANCELIN - Aurélia SAUNIER - Jean-Pierre CHAUVET - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATE.

Excusés : Séverine GEST (pouvoir à Alain PETIT) - Claire ANDRE (pouvoir à Christophe ORANGE) - Didier DELAMARE - Emmanuel CAUCHY (pouvoir à Patrice MATHON) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) -

Absents : Jacques LEMERCIER -

M. Julien LESEIGNEUR est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : DESIGNATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT AU SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS DE L'AUSTREBERTHE ET DU SAFIMBEC

Vu la délibération n°051-2020 du 23 juillet 2020 ;
Considérant la demande de la commune du Saussay,

Après délibération, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- De désigner Rémy BONAMY en qualité de délégué suppléant au Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Austreberthe et du Saffimbec en lieu et place de Christophe LEFEVRE ;
- De rappeler les délégués au Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Austreberthe et du Saffimbec :

Titulaires :	Suppléants :
- Xavier VANDENBULCKE	- Pierre ESCAP
- Nicolas GRAS	- Dominique LEVREUX
- David DUMOULIN	- Rémy BONAMY

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

076-200069847-20201013-DE-60-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2020

Affichage : 27/07/2020

Transmise à la Préfecture le 14 octobre 2020

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Jean Nicolas ROUSSEAU



Séance du 13 octobre 2020

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	50	50+4

Date de convocation
06 octobre 2020

Date d'affichage

Numéro de Délibération
061-2020

L'an deux mille vingt, le treize octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Laurent-en-Caux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LEBOUÇ - Didier LUCAS (suppléant) - Jean Nicolas ROUSSEAU - Nicolas GRAS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Philippe COTE - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Dany BIARD - Denise LEVILAIN (suppléante) - Philippe LACAISSE - François BOUTEILLER - Daniel DURECU - Pascal LOSSON - Sophie ANDRE - Christophe ORANGE (pouvoir de Claire ANDRE) - Sylvie FICET - Gisèle CUADRADO - Claude BOUTEILLER - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Francis BELLENGER - Alain PETIT (pouvoir de Séverine GEST) - Francisca POUYER - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN - Jean-Pierre LANGLOIS - Patrice MATHON (pouvoir d'Emmanuel CAUCHY) - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Eric HALBOURG - Yves PETIT - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFOURIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUEVILLE - Thierry LOUVEL - Chantal ETANCELIN - Aurélia SAUNIER - Jean-Pierre CHAUVET - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTE.

Excusés : Séverine GEST (pouvoir à Alain PETIT) - Claire ANDRE (pouvoir à Christophe ORANGE) - Didier DELAMARE - Emmanuel CAUCHY (pouvoir à Patrice MATHON) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) -

Absents : Jacques LEMERCIER -

M. Julien LESEIGNEUR est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : RENOVATION DE L'HABITAT - VERSEMENT DE SUBVENTIONS

Sur avis favorable de la Commission Habitat,

Après délibération, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, le versement d'une subvention au titre des rénovations de l'Habitat :

- de 1 500 € à M. Jean Luc Marescot domicilié à Fultot (commission du 07/11/2019) ;
- de 1 500 € à M. Jean Luc Basille domicilié à Héricourt en Caux (commission du 07/11/2019) ;
- de 1 500 € à M. Jacques Evrard domicilié à Motteville (commission du 07/11/2019) ;
- de 1 500 € à Mme Cécile Ducastel domiciliée à Le Saussay (commission du 31/01/2019) ;
- de 1 500 € à M. Patrice Mathon domicilié à Héricourt en Caux (commission du 07/11/2019) ;
- de 1 354 € à M. Jean Bonnet domicilié à Prétot-Vicquemare (commission du 07/11/2019).

Transmise à la Préfecture le 14 octobre 2020

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20201013-DE-61-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 14/10/2020

Affichage : 27/10/2020

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Jean Nicolas ROUSSEAU



Séance du 13 octobre 2020

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	49	49+4

Date de convocation
06 octobre 2020

Date d'affichage

Numéro de Délibération
062-2020

L'an deux mille vingt, le treize octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Laurent-en-Caux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LÉBOUC - Didier LUCAS (suppléant) - Jean Nicolas ROUSSEAU - Nicolas GRAS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LÉCONTE - Philippe COTE - Josiane CERVEAU - Dany BIARD - Denise LEVILAIN (suppléante) - Philippe LACAISSE - François BOUTELLER - Daniel DURECU - Pascal LOSSON - Sophie ANDRE - Christophe ORANGE (pouvoir de Claire ANDRE) - Sylvie FICET - Gisèle CUADRADO - Claude BOUTELLER - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Francis BELLENGER - Alain PETIT (pouvoir de Séverine GEST) - Francisca POUYER - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN - Jean-Pierre LANGLOIS - Patrice MATHON (pouvoir d'Emmanuel CAUCHY) - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Eric HALBOURG - Yves PETIT - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFORIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUEVILLE - Thierry LOUVEL - Chantal ETANCELIN - Auréjia SAUNIER - Jean-Pierre CHAUVET - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATE.

Excusés : Séverine GEST (pouvoir à Alain PETIT) - Claire ANDRE (pouvoir à Christophe ORANGE) - Didier DELAMARE - Emmanuel CAUCHY (pouvoir à Patrice MATHON) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) - Xavier VANDENBULCKE -

Absents : Jacques LEMERCIER -

M. Julien LESEIGNEUR est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : RENOUELEMENT DES PARTENARIATS AVEC INHARI ET L'ESPACE NUMERIQUE MOBILE

Vu les statuts de la Communauté de communes Plateau de Caux-Doudeville-Yerville ;
Considérant le dispositif portant actions de conseil et participations financières sous forme de subvention, en faveur d'opérations d'aménagement, de rénovation de l'habitat à destination des particuliers ;
Considérant le dispositif portant actions de conseil et participations financières sous forme de subvention, en faveur d'opérations d'aménagement et d'adaptation de l'habitat à destination des particuliers dans le cadre d'une action visant le maintien à domicile des personnes dépendantes ;
Considérant les politiques Départementales de l'habitat et du logement ;
Considérant les conditions de partenariat avec INHARI ;
Considérant la proposition de l'Espace Numérique Mobile d'assurer un atelier d'une demi-journée tous les quinze jours à France Services de Doudeville ;

Après délibération, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- De renouveler le partenariat avec INHARI pour la période du 01/09/2020 au 31/08/2021 ;
- De renouveler le partenariat avec l'Espace Numérique Mobile pour l'année 2020.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20201013-DE-62-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2020

Affichage : 27/07/2020

Transmise à la Préfecture le 14 octobre 2020

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Jean Nicolas ROUSSEAU



Séance du 13 octobre 2020

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	48	48+4

Date de convocation
06 octobre 2020

Date d'affichage

Numéro de Délibération
063-2020

L'an deux mille vingt, le treize octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Laurent-en-Caux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LÉBOUC - Didier LUCAS (suppléant) - Jean Nicolas ROUSSEAU - Nicolas GRAS - Xavier CAVELAN - François-Marie LÉGER - Rémi LÉCONTE - Philippe COTE - Josiane CERVEAU - Dany BIARD - Denise LEVILAIN (suppléante) - Philippe LACAISSE - François BOUTELLER - Daniel DURECU - Pascal LOSSON - Sophie ANDRE - Christophe ORANGE (pouvoir de Claire ANDRE) - Sylvie FICET - Gisèle CUADRADO - Claude BOUTELLER - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Francis BELLENGER - Alain PETIT (pouvoir de Séverine GEST) - Francisca POUYER - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN - Jean-Pierre LANGLOIS - Patrice MATHON (pouvoir d'Emmanuel CAUCHY) - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Yves PETIT - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoît CAUFORIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI - Michel PIEDNOEL - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUEVILLE - Thierry LOUVEL - Chantal ETANCELIN - Aurélia SAUNIER - Jean-Pierre CHAUVET - Bruno MAÏTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATE.

Excusés : Séverine GEST (pouvoir à Alain PETIT) - Claire ANDRE (pouvoir à Christophe ORANGE) - Didier DELAMARE - Emmanuel CAUCHY (pouvoir à Patrice MATHON) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) - Xavier VANDENBULCKE - Eric HALBOURG -

Absents : Jacques LEMERCIER -

M. Julien LESEIGNEUR est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : INSTAURATION D'UN REGIME UNIFIE DE FINANCEMENT DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles 1520 et 1522 du code général des impôts ;

Vu les statuts de la communauté de communes ;

Après délibération, le Conseil Communautaire, par 28 voix pour ; 10 voix contre ; 14 absentions, décide :

- D'instituer et de percevoir la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur l'ensemble du territoire communautaire à compter du 1^{er} janvier 2021 ;
- D'instituer un plafonnement des valeurs locatives des locaux à usage d'habitation passibles de la TEOM ;
- De fixer le seuil de plafonnement à appliquer à deux fois la valeur locative moyenne de la communauté de communes ;
- De charger Monsieur le Président de notifier cette délibération aux services préfectoraux et fiscaux.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20201013-DE-63-2020-BIS-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2020

Affichage : 27/10/2020

Transmise à la Préfecture le 14 octobre 2020

Pour extrait certifié conforme,
Le Président



Jean Nicolas ROUSSEAU